



RAPPORT ANNUEL 2017



Service public d'élimination des déchets

Laval Agglomération
Direction générale adjointe des services urbains et infrastructures

Sommaire

1 - Synthèse	3
1.1. collecte des ordures ménagères résiduelles	3
1.2. collecte sélective	4
1.3. collecte en déchetteries et espaces tri	4
1.4. indicateurs financiers	4
1.5. actions menées en 2017	5
2 - Indicateurs techniques	6
2.1. moyens opérationnels au 31 décembre 2017	6
2.2. territoire et organisation	7
2.3. les différents modes de collecte	8
2.3.1. collecte et traitement des ordures ménagères	8
2.3.2. collecte sélective	11
2.3.3. collectes ponctuelles de déchets verts et d'encombrants	17
2.4. les déchets issus des déchetteries et des quartiers	19
2.5. autres collectes	30
3 - Indicateurs financiers	32
3.1. le fonctionnement du service	32
3.1.1. les marchés en cours	32
3.1.2. les charges	32
3.1.3. les recettes	33
3.1.4. des éléments d'information sur la fiscalité	34
3.2. les investissements	36
3.3. les coûts	37
3.3.1. les prestations	37
3.3.2. éléments comptacoûts	39
4 - Annexes	42
4.1. le cadre législatif et les délibérations	42
4.2. la communication et les actions de prévention	43



1 - Synthèse

Le service public d'élimination des "déchets ménagers" comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères.

La compétence "traitement des ordures ménagères" a été transférée au département le 1^{er} janvier 2003.

La quantité totale de déchets collectés par Laval Agglomération, à travers les différentes collectes, est de 54 059 tonnes, soit 565 kg par habitant.

1.1. collecte des ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée en régie par les agents de Laval Agglomération pour :

- les usagers disposant de bacs individuels collectés en porte à porte,
- les usagers disposant de bacs individuels collectés en points de regroupement,
- les usagers qui déposent leurs sacs à ordures ménagères dans les bacs de regroupement collectifs.

Tous ces bacs sont la propriété de Laval Agglomération.

En 2017, quantité totale d'ordures ménagères collectées sur Laval Agglomération :

- 18 352 tonnes,
- soit une moyenne de 192 kg/hab./an,
- la moyenne départementale est de 171 kg/hab/an.

Chaque année, les tonnages baissent puisque les usagers trient leurs déchets, ce qui diminue donc le poids des ordures ménagères :

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
24 803 T	21 157 T	19 645 T	19 049 T	19 079 T	18 961 T	18 627 T	18 352 T

1.2. collecte sélective

Le territoire de Laval Agglomération est collecté:

- soit en porte à porte, les riverains disposant de bacs jaunes individuels qui sont propriété de Laval Agglomération,
- soit en porte à porte à des points de regroupement où les riverains déposent des bacs jaunes individuels qui sont propriété de Laval Agglomération,
- soit en porte à porte à des bacs de regroupement où les riverains déposent les multimatériaux dans des bacs jaunes collectifs qui sont propriété de Laval Agglomération,
- soit en points d'apport volontaire dans des conteneurs enterrés ou aériens.

La collecte sélective est assurée par deux entreprises privées attributaires par appel d'offres :

- l'entreprise Véolia pour les conteneurs aériens ou enterrés,
- l'entreprise Séché pour les bacs jaunes.

En septembre 2016, Laval Agglomération a appliqué l'extension des consignes de tri.

Désormais, sont collectés, en vrac uniquement dans les bacs jaunes :

- tous les papiers,
- tous les cartons,
- tous les emballages plastiques,
- tous les emballages, les bouchons et les capsules métalliques.



Chaque année, les tonnages augmentent puisque les usagers trient davantage.

Variations depuis 2010 :

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
3 430 T	5363 T	6206 T	6180 T	6 164 T	6071 T	6 104 T	6 326 T

Le verre fait l'objet d'une collecte sélective en point d'apport volontaire uniquement.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
2 449 T	2 593 T	2 739 T	2 832 T	2 915 T	2 908 T	2 987 T	3 075 T

En 2017 :

- 3 075,48 tonnes,
- soit 32,15 kg / habitant.

Plusieurs matériaux font l'objet d'une revente et de soutien des éco-organismes, ce qui permet à Laval Agglomération de bénéficier de recettes complémentaires.

1.3. collecte en déchetteries et espaces tri

Sur le territoire de Laval Agglomération, 8 déchetteries accueillent les habitants du territoire, avec un maillage et une amplitude horaire permettant de déposer facilement divers flux : déchets verts, bois, cartons, tout venant, ferrailles...

Des prestations de collecte sont également organisées :

- sur 6 communes pour les déchets verts,
- sur 3 communes pour les encombrants.

La fréquentation globale des déchetteries est en hausse :

- 495 212 passages en 2017,
- soit une augmentation de 3,53 % par rapport à 2016.

Les bennes sont compactées par un agent du service à l'aide d'un camion compacteur, et ce, afin de limiter le nombre de rotations dans les déchetteries.

En 2017, on comptabilise quelques 4 298 rotations en déchetteries.

Les tonnages de déchets collectés :

- en déchetteries sont en augmentation : 21 905,380 tonnes, soit une augmentation de 2,69 % par rapport à l'année précédente

1.4. indicateurs financiers

- La TEOM :
 - La taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente la principale ressource du budget "déchets",
 - En 2017, elle s'est élevée à 6 814 059 €, soit une diminution de 0,55 % par rapport à 2016,
 - Le taux unique appliqué sur l'ensemble du territoire de Laval Agglomération est de 7,18 %.
- LA RS : la redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 352 257 €.



- les soutiens et les reventes :
 - aides de l'éco-organisme ECO EMBALLAGE : 1 318 582 €,
 - garanties de reprise des industriels perçues pour les matériaux à recycler : 714 528 €,
 - aides relatives aux déchetteries Eco-Mobilier, OCAD3E, Eco DDS : 108 084 €,
 - soutien Eco-Folio : 152 349 €.

- La redevance des professionnels en déchetterie :
 - est de 21 969,19 €,
 - 675 passages pour 107 professionnels.

- Les principales dépenses de fonctionnement en 2017 :
 - 64,10 % de prestations de services,
 - 26,74 % de personnel,
 - 0,95 % de communication.

- les principales dépenses d'investissement en 2017 :
 - 1 274 403 € : acquisition et travaux de conteneurs enterrés
 - 42 511 € : acquisition de bacs roulants
 - 19 451 € : acquisition véhicule technique, réparations de bennes à ordures ménagères
 - 54 051 € : travaux divers dans les déchetteries
 - 234 285 € : remboursement du capital de la dette
 - 14 176 € : acquisitions diverses.

1.5. actions menées en 2017

Plusieurs actions sont menées en lien avec des associations d'insertion :

- broyage des déchets verts par Génie,
- collecte des cartons des commerçants en centre ville de Laval par Alternatri53,
- fabrication des composteurs collectifs par l'association "Bois Debout",
- les médiateurs du GLEAM agissent, en lien avec les animateurs de tri, lors des informations sur la mise en service des conteneurs enterrés, ils sensibilisent également dans les déchetteries et participent à la distribution de compost,
- les papiers de bureau sont collectés dans les locaux de Laval Agglomération par Alternatri,
- partenariat : gaspillage alimentaire Unis-Cité,
- accompagnement sensibilisation aux déchets avec Espac'eco.



2 – Indicateurs techniques

2.1. moyens opérationnels au 31 décembre 2017

Deux services au sein de la DGA environnement, mobilité et cadre de vie :

- le service collecte des déchets et déchetteries,
- le service prévention et valorisation des déchets.

51 agents mènent à bien les différentes missions du service :

- directeur général adjoint,
- chauffeurs et ripeurs,
- agents d'accueil,
- responsables de pôles techniques ou administratifs,
- chefs d'équipe,
- agents techniques polyvalents,
- agents administratifs,
- responsables de service,
- animateurs.

Pôle collecte en porte à porte :

- 14 698 tonnes d'ordures ménagères collectées,
- 24 agents :
 - 21 chauffeurs – ripeurs,
 - 2 chefs d'équipe,
 - 1 responsable de pôle,
- 51 circuits de collecte,
- 137 389 kilomètres parcourus,
- collecte des bacs à ordures ménagères en porte à porte,
- collecte des multimatériaux dans les rues étroites de l'hyper centre de Laval à partir d'octobre 2017,
- collecte des encombrants et des dépôts illicites à Laval.

Accueil du service collecte des déchets et déchetteries, 2 agents qui :

- assurent l'accueil téléphonique : 3 624 requêtes en 2017,
- recueillent les demandes de dotations, de réparation ou de remplacement des bacs : 2 360 livraisons et 272 réparations,
- 63 000 bacs roulants.

Pôle points d'apport volontaire, déchetteries et atelier : 1 responsable

- atelier :
 - 4 agents techniques polyvalents en charge :
 - des livraisons,
 - des réparations,
 - du nettoyage des bacs ou des conteneurs et des sites,
 - du compactage des bennes en déchetteries,
 - de l'entretien des points d'apport volontaire, des bennes de quartiers et des 342 points de regroupement.
- déchetteries :
 - 7 gardiens de déchetterie,
 - 495 212 passages en déchetteries,
 - maillage conséquent sur le territoire avec 8 déchetteries,
 - accueil des professionnels : signature d'un contrat et facturation en fonction des dépôts réels,
 - 246 entreprises disposent d'un contrat au 31 décembre,
 - 140 factures ont été émises pour 107 entreprises qui utilisent les déchetteries,
 - locaux sous vidéo-surveillance.



- conteneurs enterrés :
 - 21 nouveaux sites, pour les ordures ménagères, multimatériaux et verre, ce qui amène à 146 sites en service au 31 décembre 2017,
 - 1 agent pour la maîtrise d'ouvrage,
 - 1 agent pour l'entretien.

Animation, prévention et valorisation des déchets

- 5 animateurs,
 - sensibilisation dans les écoles, auprès des bailleurs et des étudiants, des sociétés de nettoyage agissant sur Laval Agglomération,
 - visite des administrés pour lesquels des erreurs de tri ont été constatées,
 - animation sur des stands lors de manifestations locales : Fête du jeu, Forum étudiants, Changé ô Jardin en automne et au printemps, distributions de compost,
 - porte-à-porte d'information des habitants concernés par les mises en service des conteneurs enterrés ou de composteurs collectifs.
- **Pôle administratif réparti sur deux services :**
 - un directeur général adjoint,
 - un agent chargé du budget et des études,
 - un assistant administratif,
 - deux responsables de service,
 - un agent en charge du secrétariat.

2.2. territoire et organisation

Laval Agglomération est un territoire de 433.21 km² qui regroupe 20 communes et comptabilise 95 675 habitants.

Laval Agglomération exerce les compétences de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés depuis le 1er janvier 2001.

La compétence traitement des déchets ménagers a quant à elle été transférée au conseil départemental de la Mayenne au 1er janvier 2003.



Communes	Population
AHUILLE	1 827
ARGENTRE	2 742
BONCHAMP	5 865
CHALONS DU MAINE	709
CHANGE	5 579
LA CHAPELLE ANTHENAISE	957
ENTRAMMES	2 237
FORCE	1 003
LAVAL	50 073
L'HUISSERIE	4 190
LOUVERNE	4 099
LOUVIGNE	1 108
MONTFLOURS	250
MONTIGNE LE BRILLANT	1 262
NUILLE SUR VICOIN	1 246
PARNE SUR ROC	1 312
ST BERTHEVIN	7 355
ST GERMAIN LE FOUILLOUX	1 120
ST JEAN SUR MAYENNE	1 643
SOULGE SUR OUETTE	1 098
TOTAL	95 675

Les ratios en kg par habitant du rapport annuel sont calculés avec la population municipale INSEE depuis 2016.

2.3. les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération

2.3.1. collecte et traitement des ordures ménagères

Organisation

Les ménages sont dotés de bacs roulants individuels, sauf s'ils utilisent des bacs de regroupement ou des conteneurs enterrés.

La collectivité a doté en bacs tous les foyers non desservis par des conteneurs enterrés ou des bacs de regroupement en campagne.

Ces bacs sont la propriété de Laval Agglomération.

Ils sont collectés une fois par semaine par les agents de Laval Agglomération.

Le programme de déploiement des conteneurs enterrés se poursuit depuis 2010.

Fin 2017, ce sont 146 sites pour quelques 499 conteneurs enterrés d'ordures ménagères, de multimatériaux et de verre :



21 sites ont été mis en service en 2017 :

- Laval :
 - Beauvais : rue André Saget,
 - Hilard : rue du docteur Dupré,
 - Le Cormier : rue F. de Laménais,
 - Les Fourches : place du docteur Fleming & rue du docteur Charcot,
 - Le Bourny : rue Auriol (mise en service en 2018).
- Changé :
 - boulevard St Roch,
 - rue Constantin Matéi (mise en service en 2018)
 - place Ste Cécile,
- Entrammes :
 - Impasse du Vignot,
 - Le Grand Chemin route d'Angers,
- L'Huisserie :
 - Lotissement La Perrine : rue de Doucelle,
 - L'Orée du Bois : allée de la Forêt,
 - route d'Origné : rue de la Hamardière,
 - Chantemerle : chemin de Ste Croix,
- Parné Sur Roc : La Longeraie (VC n°3),
- Saint Germain Le Fouilloux : place des Tilleuls (Centre Bourg),
- Saint Jean Sur Mayenne :
 - rue Courcelle (Centre Bourg),
 - rue de la Boistardière,
 - rue de la Mairie (RD131),
- Soulgé Sur Ouette : rue du Rocher (La Closerie du Rocher).

Plus de 32 500 habitants sont concernés par ce mode de collecte en point d'apport volontaire.

Les conteneurs enterrés sont collectés par Véolia, l'entreprise privée qui a remporté le marché de prestations.

Les tonnages d'ordures ménagères sont déposés au quai de transfert du conseil départemental de la Mayenne, à Laval, puis sont acheminés et traités au centre d'incinération de Pontmain.

La production d'ordures ménagères résiduelles

Pour Laval Agglomération, la production d'ordures ménagères résiduelles s'élève à 18 352 tonnes, soit 192 kg/hab/an, contre 171 kg/hab/ an de moyenne départementale.

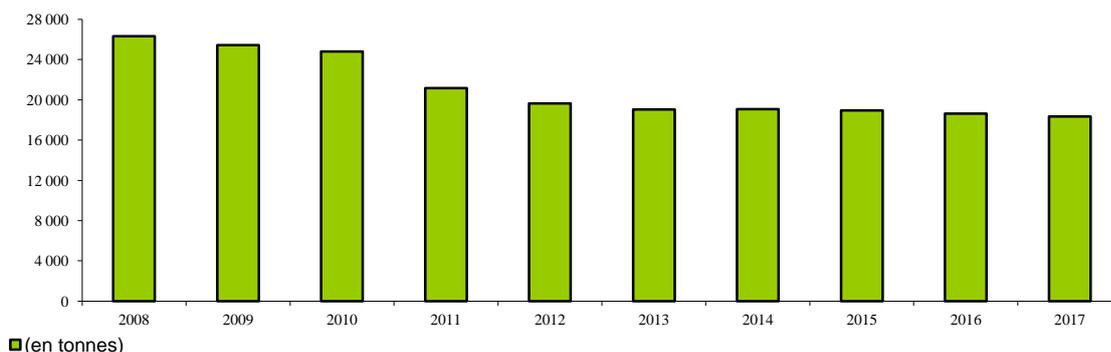
La moyenne nationale était en 2012 de 269 kg/hab/an de production d'ordures ménagères (source ADEME référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets – données 2012).

L'évolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles

Les tonnages d'ordures ménagères ont fortement baissé depuis 2010 avec la mise en place de la collecte sélective en porte à porte et la réduction de la fréquence de collecte à une fois par semaine pour toutes les communes.

Depuis le dernier trimestre 2016, on constate une forte baisse du tonnage qui coïncide avec la période de mise en œuvre de l'extension des consignes de tri. Ainsi, le tonnage des ordures ménagères a baissé de 1,48% en 2017.





Année	Population totale	Collecte en bacs	Collecte en conteneurs enterrés	TOTAL tonnages	Kg/hab./an
2010	92 999	24 702,400	100,380	24 802,780	267
2011	94 031	20 753,470	403,880	21 157,350	225
2012	94 997	18 633,740	1 011,380	19 645,120	207
2013	95 608	17 356,900	1 691,700	19 048,600	199
2014	95 838	16 938,740	2 140,120	19 078,860	199
2015	95 787	16 414,000	2 547,280	18 961,280	198
2016	95 741	15 539,440	3 087,860	18 627,300	195
2017	95 675	14 698,000	3 654,160	18 352,160	192
Evolution tonnages 2017/2016				- 1.48%	
Evolution tonnages 2017/2010				- 26.01%	

Le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2003, le conseil départemental de la Mayenne exerce la compétence "traitement des déchets ménagers et assimilés".

La prise en charge des déchets par le département est réalisée dès leur arrivée au quai de transfert.

Les compétences respectives de Laval Agglomération et du conseil départemental de la Mayenne

Depuis avril 2011, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sur Laval Agglomération sont déposées au quai de transfert de Laval. Elles sont ensuite acheminées jusqu'au centre de valorisation énergétique de Pontmain ou, si la capacité maximum des fours est atteinte, jusqu'au centre d'enfouissement de Changé.

En 2017, 15 967 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées en énergie, ce qui représente 87% du tonnage total.



2.3.2. collecte sélective

La collecte sélective est organisée en 2 flux :

- le flux "verre"
- le flux "multimatériaux" qui englobe tous les papiers, les cartons, les emballages plastiques et métalliques.

Depuis 2011, comme pour la collecte des ordures ménagères, les ménages sont dotés en bacs roulants individuels, sauf s'ils utilisent des bacs de regroupement ou des conteneurs enterrés.

Ces bacs sont la propriété de Laval Agglomération.

Ils sont collectés en porte à porte tous les quinze jours.

Au total ce sont près de 30 700 "bacs jaunes" qui sont en service actuellement.

Des points d'apport volontaire aériens "multimatériaux" ont été maintenus, d'autres retirés en accord avec les maires de chaque commune. Leur nombre total est de 166.

Le nombre total de points d'apport volontaire enterrés installés dans les communes s'élève à 146.

La collecte du verre se fait toujours en apport volontaire, soit en conteneurs aériens, soit en conteneurs enterrés.

Répartition des points d'apport volontaire au 31/12/2017

Communes	Nb de PAV aériens	Nb de PAV enterrés	Points de regroupement bacs
Ahuillé	3		18
Argentré	3	6	24
Bonchamp	12	2	23
Châlons du maine	2		5
Changé	10	24	27
Chapelle Anthenaïse	2	1	11
Entrammes	6	3	15
Forcé	3	1	3
Laval	79	81	36
L'Huisserie	6	10	10
Louverné	8	3	22
Louvigné	2		11
Montflours	1		5
Montigné	3	1	13
Nuillé sur vicoin	4		26
Parné sur Roc	0	3	13
St Berthevin	14		29
St Germain le Fouilloux	2	5	17
St Jean sur Mayenne	4	5	18
Soulgé sur Ouette	2	1	16
TOTAL	166	146	342



Les marchés

Les marchés de collecte sélective en porte à porte et de tri ont été renouvelés en octobre 2017. Celui de la collecte en points d'apport volontaire est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Ces marchés ont fait l'objet d'un groupement de commandes avec la communauté de communes du Pays de Loiron. Ils prennent fin au 31 décembre 2021.

- lot 1 : tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES (lot concernant les 2 collectivités),
- lot 2 : collecte des déchets ménagers en bornes d'apport volontaire » attribué à Paul GRANDJOUAN SACO (VEOLIA) (lot concernant les 2 collectivités),
- lot 3 : collecte des déchets ménagers en porte à porte" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES (ce lot ne concernant que Laval Agglomération).

Le barème Eco-Emballages

Laval Agglomération bénéficie du barème E d'Eco-Emballages depuis le 1er janvier 2011. Cet agrément a été maintenu exceptionnellement sur 2017 et prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2017.

Ce barème intègre 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :

- Soutien au service de la collecte sélective basé sur les tonnes triées (idem barème D),
- Soutien à l'action de sensibilisation auprès du citoyen basé sur les tonnes triées (différence avec le barème D) et la déclaration du nombre d'ambassadeurs,
- Soutien au développement durable : contrat d'objectifs –majoration liée aux performances écologiques, économiques et sociales du dispositif,
- Soutien à la performance de recyclage basé sur une forte évolution des performances (tonnes triées),
- Mesures pour la reprise des matériaux : garantie d'une offre nationale unique soutien aux repreneurs proposant des offres nationales conformes au principe de solidarité,
- Soutiens aux expérimentations sur le dispositif (exemple : test d'extension des consignes du plastique sur 80 collectivités entre 2011 et 2013),
- Soutiens aux autres acteurs de la collecte sélective : aide aux projets pour capter des déchets d'emballages ménagers en dehors des circuits municipaux (ex.: SNCF, RATP, COFIROUTE, campus....),
- Soutiens aux autres valorisations hors collecte sélective : performances énergétiques de Pontmain,
- Soutiens aux actions nationales et génériques : création d'équipes mobiles d'ambassadeurs par Eco-emballages expérimentations sur thèmes spécifiques : habitat collectif, sites touristiques...

Les tonnages de collecte sélective

Le tonnage de verre est en progression : + 2,98 %.
Le ratio de verre est désormais de 32,15 kg/hab/an.

La collecte des multimatériaux progresse + 3,63 % et représente 66,12 kg/hab/an d'emballages.

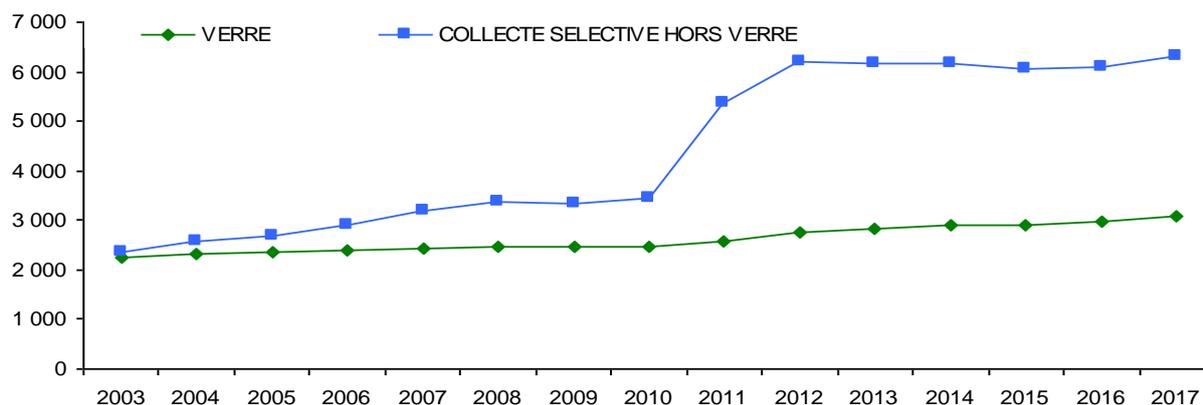
Le tonnage global de la collecte sélective est en hausse de 3,42%.

Pour mémoire, c'est la régie qui collecte les rues étroites de l'hyper centre de Laval depuis octobre 2017.



	Tonnages 2010	Tonnages 2016	Tonnages 2017	2017/2016	2017/2010	Nb kg/hab 2017 *
VERRE						
- en point d'apport volontaire aérien	2 448,560	2 067,710	2 176,530	5,26%		
- en point d'apport volontaire enterré		918,886	898,950	-2,17%		
TOTAL VERRE	2 448,560	2 986,596	3 075,480	2,98%	25,60%	32,15
MULTIMATERIAUX :						
- en point d'apport volontaire aérien	3 404,780	625,679	582,940	-6,83%		
- en point d'apport volontaire enterré	24,980	749,501	959,480	28,02%		
- en porte à porte	0,000	4 729,240	4 751,200	0,46%		
- en porte à porte par régie			32,680			
TOTAL MULTIMATERIAUX	3 429,760	6 104,420	6 326,300	3,63%	84,45%	66,12
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	5 878,320	9 091,016	9 401,780	3,42%	59,94%	98,27

Historique des tonnages de la collecte sélective



Collecte sélective hors verre = collecte des papiers cartons + collecte des plastiques/ métaux

Le traitement des déchets recyclables

Tous les déchets recyclables collectés sur Laval Agglomération sont dirigés vers le nouveau centre de tri Séché situé à Changé qui a ouvert en octobre 2015.

Ce centre a la capacité de traiter les déchets suite à l'extension des consignes de tri, notamment les nouvelles résines issues des collectes.

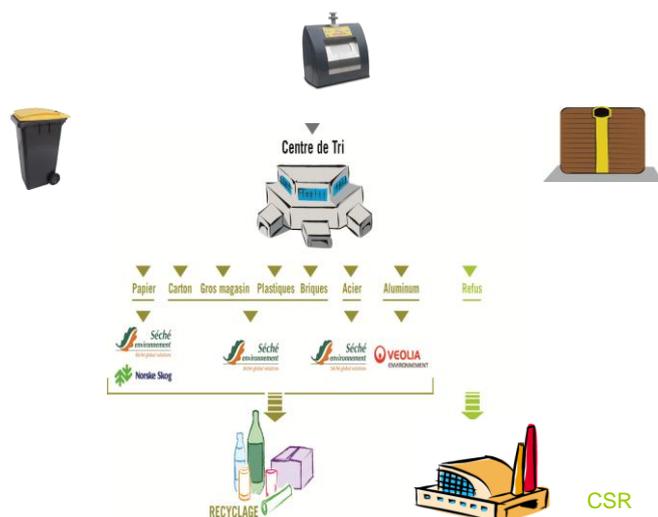
Le "point 0" (arrêt du tri à une date précise pour faire le bilan des stocks) réalisé tous les ans en fin d'année a été effectué en décembre 2017.

Cette procédure permet de connaître les stocks amonts exacts pour chacune des collectivités clientes du centre de tri. Il restait 55 tonnes de déchets de Laval Agglomération à trier à cette date, ils seront triés sur 2018.

Chaque trimestre, des sondages sont effectués afin de déterminer la composition des conteneurs, (18 sondages réalisés en 2017 – norme AFNOR de caractérisation).



Le traitement des conteneurs multimatériaux



Depuis le 1er juillet 2016, les refus de tri sont valorisés en CSR (combustible solide de récupération). Ils étaient traités par enfouissement précédemment.

Les filières de recyclage sont françaises : papeteries, régénérateurs et usines situés sur le territoire.

Tonnes produites jusqu'au point « 0 »

Les tonnages collectés et triés après le « point 0 » sont pris en compte dans le bilan mensuel de tri du mois de janvier suivant.

Le tonnage trié dans l'année correspond à la collecte de l'année jusqu'au point 0 à laquelle il faut ajouter le stock non trié de l'année précédente et déduire le stock restant à trier au 31/12.

A ce tonnage il faut appliquer le taux de freinte (perte) du centre de tri : en 2017 il a été de 1,135 % des tonnages passés sur la chaîne de tri (1,27 % en 2016).

	Tonnage 2010	Contenu %	Tonnage 2016	Contenu %	Tonnage 2017	Contenu %	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2010
Papiers	2 310,744	67,91%	2 972,171	43,97%	2 548,167	40,29%	-14,27%	10,27%
Cartons	376,245	11,06%	1 354,147	20,03%	1 318,533	20,85%	-2,63%	250,45%
Gros de magasin			199,826	2,96%	156,111	2,47%	-21,88%	
Acier	95,559	2,81%	267,813	3,96%	221,332	3,50%	-17,36%	131,62%
Aluminium	6,122	0,18%	28,350	0,42%	24,812	0,39%	-12,48%	305,29%
Plastiques	330,247	9,71%	581,249	8,60%	616,030	9,74%	5,98%	86,54%
Briques	81,604	2,40%	126,798	1,88%	104,477	1,65%	-17,60%	28,03%
Refus	202,256	5,94%	945,636	13,99%	997,445	15,77%	5,48%	393,16%
Films			283,216	4,19%	337,035	5,33%	19,00%	
Total tonnage issu de la chaîne de tri	3 402,777	100,00%	6 759,206**	100,00%	6 323,942	100,00%	-6,44%	85,85%
tonnage collecté sur l'année	3 429,760		6 104,420		6 326,300			
dont stock non trié			125,379		55,300			

* le "gros de magasin" est constitué de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers)

** en 2016, 814,826 tonnes ont été triées, alors qu'elles avaient été collectées fin 2015.



Depuis 2010 on constate une modification de composition de la collecte sélective : le taux de papier est en diminution : 40 % contre 68 % en 2010, effet de la dématérialisation des documents, autocollant « Stop Pub ».

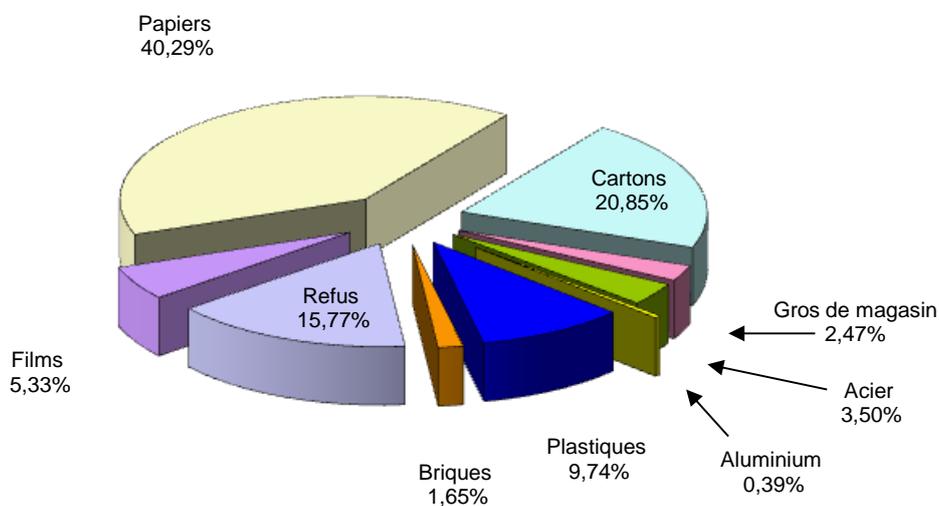
A l'inverse les tonnages de cartons ont doublé et le taux de refus a fortement augmenté également.

La simplification du geste de tri pour les habitants, désormais tous les papiers et tous les emballages se trient, devrait permettre de diminuer le taux de refus en conséquence (détournement vers les nouvelles filières).

Les conteneurs multimatériaux

Les multimatériaux sont acheminés au centre de tri de Changé pour être triés.

Voici la répartition des différents flux d'un conteneur sur le territoire de Laval Agglomération :



* le "gros de magasin" est constitué de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers).

Les conteneurs verre

Le verre n'est pas trié.

Il est stocké et chargé par le centre de tri pour envoi au repreneur.

	2010	2016	2017	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2010
Quantité collectée (tonnes)	2 448,560	2 986,596	3 075,480	2,98%	25,60%



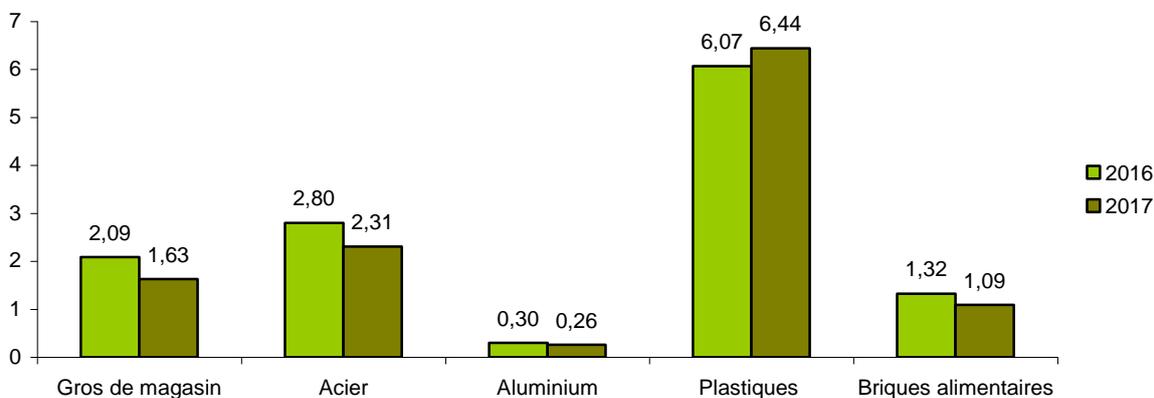
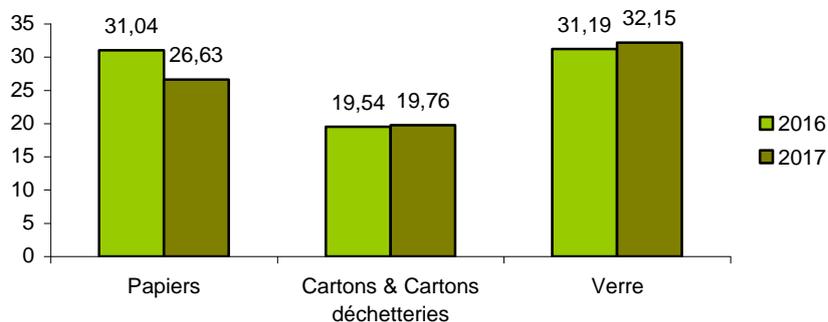
Bilan du recyclage

	Tonnage 2010	Kg/hab	Tonnage 2016	Kg/hab	Tonnage 2017	Kg/hab	Evolution ratio 2017/2016	Evolution ratio 2017/2010
Papiers	2 310,74	24,85	2 972,171	31,04	2 548,167	26,63	-14,21%	7,19%
Cartons	376,245	4,05	1 354,147	14,14	1 318,533	13,78	-2,56%	240,64%
Cartons déchetteries	366,490	3,94	516,200	5,39	572,060	5,98	10,90%	51,73%
Gros de magasin			199,826	2,09	156,111	1,63	-21,82%	
Acier	95,559	1,03	267,813	2,80	221,332	2,31	-17,30%	125,14%
Aluminium	6,122	0,07	28,350	0,30	24,812	0,26	-12,42%	293,96%
Plastiques	330,247	3,55	581,249	6,07	616,030	6,44	6,06%	81,32%
Briques alimentaires	81,604	0,88	126,798	1,32	104,477	1,09	-17,55%	24,45%
Verre	2 527,100	27,17	2 986,596	31,19	3 075,480	32,15	3,05%	18,30%
TOTAL	6 094,111	65,53	9 033,150	94,35	8 637,002	90,27	-4,32%	37,76%

* population municipale INSEE au 1/01/2016 : 95 675 habitants

Pour rappel, 814.826 tonnes ont été comptabilisées en 2016, bien que collectées en 2015.

Evolution des performances en KG par habitant



2.3.3. collectes ponctuelles de déchets verts et d'encombrants

Collecte des déchets verts

Une collecte des déchets verts en apport volontaire est mise en place dans six communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin suivant. Sur Laval, cinq bennes restent en permanence sur les sites les plus fréquentés (Bourny Laménais, Grenoux, Gravier, Hilard et Thévalles).

Une collecte occasionnelle est effectuée sur Montflours.

Commune	Mode de collecte	Période	Fréquence
Laval	Bennes dans 8 quartiers	Du 03/03 au 30/11	1 x semaine
Forcé	Ponctuelle	Du 18/03 au 25/11	1 x semaine
Montflours	à la demande		9 fois en 2017
Nuillé sur Vicoin	Ponctuelle	Du 01/04 au 28/10	1 x semaine
Parné sur Roc	Ponctuelle	Du 18/03 au 25/11	1 x semaine
St Germain Le Fouilloux	Ponctuelle	Du 18/03 au 18/11	1 x semaine ou 1 x 15 jours (selon période)

Production de déchets verts

Communes	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
Laval	1 739,780	1 678,620	-3,52%
Forcé	201,880	171,240	-15,18%
Montflours	20,560	29,460	43,29%
Nuillé	84,260	77,500	-8,02%
Parné	93,980	91,140	-3,02%
St Germain	105,860	105,880	0,02%
TOTAL	2 246,320	2 153,840	-4,12%

Le tonnage de déchets verts est en baisse (- 4,12 %).

Afin de poursuivre cette diminution de tonnages, il faut favoriser le compostage individuel et collectif, le broyage en déchetteries et inciter tous les usagers à la pratique de nouvelles solutions comme le mulching et la permaculture.

Collecte des encombrants / tout venant

Une collecte d'encombrants / tout venant en apport volontaire est organisée dans deux communes de Laval Agglomération.

Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin selon la fréquence indiquée dans le tableau ci-dessous.

Une collecte spécifique pour les personnes ne pouvant se déplacer est possible sur la ville de Laval sur appel téléphonique. Cette prestation est payante, 30 € par déplacement.



Commune	Mode de collecte	Fréquence
Laval	Appel téléphonique régie (pour personnes à mobilité réduite)	Toute l'année
Forcé	Benne	1 x mois
Parné sur Roc	Benne	1 x mois

Une collecte d'encombrants est également réalisée par les organismes HLM dans leurs immeubles : Laval Agglomération prend en charge le traitement de ces déchets (tableau ci-dessous).

Les encombrants collectés par le service collecte des déchets et déchetteries sur appel téléphonique sont généralement déposés dans les bennes de la déchetterie de Laval (benne Eco Mobilier, tout venant et caisson D3E) et n'apparaissent donc pas dans le tableau ci-dessous.

Les bennes « encombrants » sont traitées comme le tout venant en raison d'un problème technique sur le centre de traitement.

Production des encombrants / tout venant

Communes	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
Laval *	65,300	55,040	-15,71%
Forcé	46,860	36,980	-21,08%
Parné	26,400	27,420	3,86%
Total	138,560	119,440	-13,80%

*collectes réalisées par Mayenne Habitat

La collectivité verse également une subvention à Emmaüs pour l'élimination des encombrants et des déchets non revalorisables, récupérés auprès des particuliers.

Au titre de 2017, Emmaüs a récupéré 234,180 tonnes de déchets (DIB, bois, gravats) dont 1/3 ont été attribuées aux habitants de Laval Agglomération (soit 78 tonnes).

Dépôts ponctuels

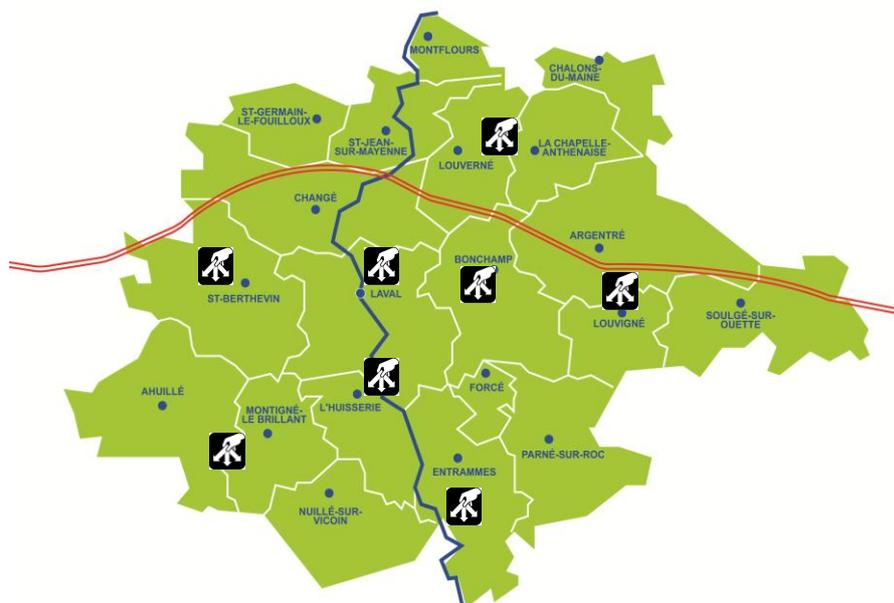
Le service est également sollicité pour l'enlèvement des dépôts ponctuels sur le territoire de Laval Agglomération. Ces déchets sont classés dans la catégorie "tout venant".

En 2017, le service a fait collecter 16,720 tonnes de déchets trouvées sur des sites de l'agglomération (0,860 tonnes en 2016).



2.4. les déchets issus des déchetteries et des quartiers

Les déchetteries sont des espaces gardiennés soumis à déclaration, à l'exception d'Entrammes.



Le mode de gardiennage

Déchetteries	Mode de gardiennage
BONCHAMP	Régie
ENTRAMMES	Régie
L'HUISSERIE	Commune (jusqu'au 31/12/2017)
LAVAL	Régie
LOUVERNE	Régie
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	Régie
MONTIGNE/AHUILLE	Régie
SAINT-BERTHEVIN	Régie



Les horaires des déchetteries

LIEU		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	ETE	14h-17h30		9h30-12h	9h30-12h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	
	HIVER	14h-17h		9h30-12h	9h30-12h	14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	
LOUVIGNÉ route d'Argentré	ETE	9h30-12h		14h-18h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h 14h-18h	
	HIVER	9h30-12h		14h-17h30	14h-17h	9h30-12h	9h-12h 14h-17h30	
BONCHAMP route de Louverné	ETE	14h-18h	9h – 12h 14h - 18h	14h-18h		9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	
	HIVER	14h-17h30	9h – 12h 14h - 17h	14h-17h30		9h – 12h 14h - 17h30	9h – 12h 14h - 17h30	
ENTRAMMES ateliers municipaux	ETE	14h - 17h30		14h - 17h30			9h-12h 14h-18h	
	HIVER	14h - 17h		14h - 17h			9h – 12h 14h - 17h	
LAVAL zone des Touches	ETE	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h
	HIVER	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h
LOUVERNÉ route de la Chapelle Anthenaïse	ETE	9h-12h		9h – 12h 13h30 - 18h	9h – 12h 13h30 - 18h	9h-12h	9h – 12h 13h30 - 18h	
	HIVER	9h-12h		9h – 12h 14h - 17h30	9h – 12h 14h - 17h30	9h-12h	9h – 12h 13h30 - 17h30	
SAINT BERTHEVIN zone du Châtelier	ETE	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h
	HIVER	9h – 12h 14h - 18h	14h - 17h30	9h – 12h 14h - 18h	14h - 17h30	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h
L'HUISSERIE Z.A. du Grand Chemin		14h-18h		9h-12h 14h-18h		14h-18h	9h -12 h 14h- 18h	

Les horaires d'été et d'hiver suivent le calendrier national.

Les particuliers peuvent déposer les déchets non acceptés dans la collecte des ordures ménagères du fait de leur nature ou de leur volume.

Fonctionnement

Plusieurs bennes correspondant à une nature de déchets sont installées :

- déchets verts,
- bois,
- meubles,
- tout venant,
- cartons,
- gravats,
- ferrailles

Les déchetteries disposent aussi de caissons pour :

- les déchets toxiques,
- les déchets électriques et électroniques (caissons fermés interdits au public).



Le gardien est chargé du classement, du tri et de la gestion des enlèvements.

8 structures d'accueil des déchets sont implantées sur le territoire de Laval Agglomération:

- 7 déchetteries complètes,
- 1 déchetterie "simplifiée", à Entrammes, où ne sont acceptés que les déchets verts et le tout venant. Une déchetterie "complète" est en cours de réalisation à Entrammes.

Depuis septembre 2012, les déchetteries acceptent les déchets des professionnels ayant souscrit un contrat avec la collectivité.

Cette prestation est payante.

L'accueil des professionnels en déchetterie est ainsi homogène sur l'ensemble du département de la Mayenne.

Les marchés

Le marché de collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes de quartiers, renouvelé en octobre 2014 pour une durée de 4 ans, intègre les REP (responsabilité élargie des producteurs) concernant les meubles (ECO-MOBILIER) et les déchets toxiques (ECO-DDS).

Les prestations de ce marché sont réparties en 4 lots :

- lot n° 1 : collecte et transport des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques attribué à SECHE TRANSPORTS
- lot n° 2 : traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts, déchets toxiques et ferrailles attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES
- lot n° 3 : traitement des déchets verts attribué à EVA
- lot n° 4 : collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante attribué à TRIADIS

La ferraille, les piles et les batteries sont revendues :

- le contrat de revente de la ferraille a été attribué à la société Passenaud avec un prix plancher de 70 € la tonne (140 € dans l'ancien contrat)
- le prix de revente est revu chaque mois en fonction de l'évolution des cours.
- les piles et les batteries sont reprises dans le cadre du lot 4 du marché à 100,59 € la tonne (au 1/10/2017).

Pour les déchets électroniques, c'est un éco-organisme, ECOLOGIC, qui se charge d'assurer la collecte et le traitement des DEEE par le biais de prestataires :

- la collectivité a adhéré à la filière
- elle a signé une convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E
- Laval Agglomération perçoit une compensation financière trimestrielle calculée sur les tonnages collectés.

Les équipements des déchetteries

	Bennes	Tout venant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts	Meubles	Débord
Communes									
Bonchamp		1	1	1	1	1	2	1	1
Entrammes		1	-	-	-	-	1		
Laval		2	1	1	1	2	2	1	1
L'Huisserie		1	1	1	1	1	2	1	
Louverné		1	1	1	1	1	2		
Louvigné		1	1	1	1	1	1		
Montigné		1	1	1	1	1	1		
St Berthevin		2	1	1	1	1	2	1	1



Un point d'apport volontaire aérien est placé sur chaque déchetterie pour

- la collecte du verre
- la collecte des multimatériaux.

La fréquentation des déchetteries

Le nombre d'usagers, particuliers et professionnels, est comptabilisé par les gardiens ou par une cellule de comptage.

Déchetteries	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016
BONCHAMP	47 070	50 123	61 140	60 271	62 032	63 905	70 251	65 171	-7,23%
ENTRAMMES	7 779	9 416	8 892	8 582	10 702	10 315	9 098	9 291	2,12%
LAVAL	106 881	121 373	124 380	122 824	134 159	137 130	142 019	147 597	3,93%
L'HUISSERIE	30 642	40 008	34 986	51 067	52 063	50 407	53 493	53 994	0,94%
LOUVERNE	29 112	34 686	39 543	41 890	45 720	44 422	46 965	49 631	5,68%
LOUVIGNE	22 340	23 120	29 476	30 021	34 520	33 585	38 261	35 135	-8,17%
MONTIGNE	14 912	20 208	23 661	24 121	33 136	33 126	31 873	32 195	1,01%
ST BERTHEVIN	63 902	82 667	84 364	84 268	92 535	86 364	86 352	102 198	18,35%
TOTAL	322 638	381 601	406 442	423 044	464 867	459 254	478 312	495 212	3,53%

En 2017, la fréquentation en hausse de 3,53 % par rapport à 2016, avec quelques 495 212 usagers.

Les rotations de bennes

Les tonnages de déchets sont en hausse à l'exception des déchets verts, ce qui a un impact sur les rotations qui ont augmenté de 3,44 %.

Désormais, il n'existe plus de collecte d'encombrants, les flux sont répartis dans les bennes mobilier ou tout venant.

Les déchetteries de Bonchamp et L'Huisserie ont été équipées de bennes meubles en mars 2017, ce qui porte à 4 les déchetteries bénéficiant de ces bennes.

COMMUNES	ROTATIONS							
	BOIS	CARTONS	D. VERTS	GRAVATS	ENCOMB.	TT VENANT	FERRAILLE	TOTAL
LAVAL	211	133	433	384		388	98	1 647
BONCHAMP	27	23	173	61		63	15	362
ENTRAMMES			78			69		147
L'HUISSERIE	35	42	133	68		89	17	384
LOUVERNE	43	22	124	67		76	17	349
LOUVIGNE	38	37	129	37		64	23	328
MONTIGNE	30	25	97	34		51	19	256
SAINT BERTHEVIN	87	75	311	141		174	37	825
TOTAL	471	357	1 478	792	0	974	226	4 298
POUR MÉMOIRE 2016	453	337	1 483	724	110	826	222	4 155
Evolution 2017/2016	3,97%	5,93%	-0,34%	9,39%	-100,00%	17,92%	1,80%	3,44%



Les tonnages collectés

Communes	Encombrants			Tout venant		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
BONCHAMP	65,100		-100,00%	210,660	252,300	19,77%
ENTRAMMES	93,980		-100,00%	21,560	113,700	427,37%
LAVAL				1 645,820	1 748,640	6,25%
L'HUISSERIE	65,400		-100,00%	254,440	276,040	8,49%
LOUVERNE				257,280	281,300	9,34%
LOUVIGNE				192,000	207,120	7,88%
MONTIGNE				179,520	162,100	-9,70%
ST BERTHEVIN	68,740		-100,00%	627,340	652,080	3,94%
TOTAL (en tonnes)	293,220	0,000	-100,00%	3 388,620	3 693,280	8,99%

Communes	Déchets verts			Gravats		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
BONCHAMP	1 077,880	978,520	-9,22%	578,880	558,020	-3,60%
ENTRAMMES	206,820	191,500	-7,41%			
LAVAL	2 417,410	2 266,940	-6,22%	3 195,880	3 939,160	23,26%
L'HUISSERIE	737,740	656,500	-11,01%	592,980	539,600	-9,00%
LOUVERNE	772,280	765,020	-0,94%	606,800	695,460	14,61%
LOUVIGNE	562,440	556,900	-0,98%	270,540	316,860	17,12%
MONTIGNE	425,660	428,680	0,71%	315,900	251,600	-20,35%
ST BERTHEVIN	1 519,660	1 509,960	-0,64%	1 128,320	1 236,680	9,60%
TOTAL (en tonnes)	7 719,890	7 354,020	-4,74%	6 689,300	7 537,380	12,68%

Communes	Cartons			Ferraille		
	2016	2017	Evolution	2016	2017	Evolution
BONCHAMP	43,400	46,020	6,04%	60,480	62,660	3,60%
LAVAL	227,000	251,620	10,85%	386,180	413,700	7,13%
L'HUISSERIE	51,220	56,100	9,53%	66,740	68,440	2,55%
LOUVERNE	40,620	40,380	-0,59%	74,680	77,060	3,19%
LOUVIGNE	29,780	32,260	8,33%	53,080	54,720	3,09%
MONTIGNE	22,980	23,520	2,35%	46,740	43,440	-7,06%
ST BERTHEVIN	101,200	122,160	20,71%	157,200	158,860	1,06%
TOTAL (en tonnes)	516,200	572,060	10,82%	845,100	878,880	4,00%



Bois

Communes	2016	2017	Evolution
BONCHAMP	107,600	112,360	4,42%
LAVAL	846,100	876,440	3,59%
L'HUISSERIE	176,880	131,000	-25,94%
LOUVERNE	160,430	181,700	13,26%
LOUVIGNE	131,580	145,660	10,70%
MONTIGNE	107,380	115,140	7,23%
ST BERTHEVIN	350,190	307,460	-12,20%
TOTAL (en tonnes)	1 880,160	1 869,760	-0,55%

Depuis le 3 septembre 2012, ces tonnages incluent les dépôts des professionnels acceptés en déchetteries.

Le bilan de l'évolution des tonnages

Les tonnages recueillis dans les déchetteries sont globalement en augmentation à l'exception des déchets verts.

Il n'existe plus de benne qualifiée en encombrants sur 4 déchetteries.

Elles ont été remplacées par des bennes meubles.

Désormais, le centre de traitement qualifie les flux en tout venant.

On constate une forte progression des cartons (10,82 %) et des gravats (12,68%).

La ferraille augmente aussi de 4%.

L'évolution des tonnages par flux

Type de déchets	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution 2017/2016
Bois	1 880,160	1 869,760	-0,55%
Déchets verts	7 719,890	7 354,020	-4,74%
Gravats	6 689,300	7 537,380	12,68%
Encombrants	293,220	0,000	-100,00%
Tout venant	3 388,620	3 693,280	8,99%
Cartons	516,200	572,060	10,82%
Ferrailles	845,100	878,880	4,00%
TOTAL	21 332,490	21 905,380	2,69%

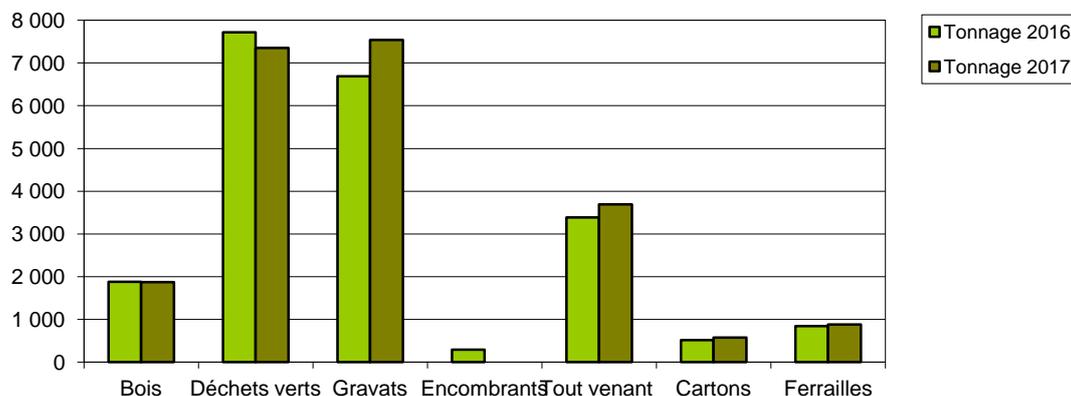


L'évolution des tonnages des professionnels

Les déchets déposés par les professionnels représentent une part modeste des dépôts en déchetteries (1,48 %), ils sont en baisse significative par rapport à 2016 :

Type de déchets	Tonnage 2017	Dont déchets professionnels	% professionnels	Pour mémoire tonnages 2016
Bois	1 869,760	2,970	0,16%	5,830
Déchets verts	7 354,020	167,810	2,28%	254,140
Gravats	7 537,380	115,550	1,53%	132,870
Tout venant	3 693,280	17,730	0,48%	24,030
Déchets toxiques	121,601	0,560	0,46%	0,590
TOTAL	20 576,041	304,620	1,48%	417,460

L'évolution des tonnages en déchetteries



L'évolution des tonnages par déchetterie

Déchetteries	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution 2017/2016
BONCHAMP	2 144,000	2 009,880	-6,26%
ENTRAMMES	322,360	305,200	-5,32%
LAVAL	8 718,390	9 496,500	8,92%
L'HUISSERIE	1 945,400	1 727,680	-11,19%
LOUVERNE	1 912,090	2 040,920	6,74%
LOUVIGNE	1 239,420	1 313,520	5,98%
MONTIGNE	1 098,180	1 024,480	-6,71%
ST BERTHEVIN	3 952,650	3 987,200	0,87%
TOTAL	21 332,490	21 905,380	2,69%



Les refus de déchets verts

	Tonnage 2016	Tonnage 2017
Refus bennes déchets verts	0,000	23,180

Depuis juin 2010, les déchets verts collectés dans les déchetteries et dans les bennes de quartier sont dirigés vers une plate-forme de broyage-compostage située à Martigné Sur Mayenne et exploitée par la société EVA. Tous les déchets qui ne sont pas des déchets verts (ordures ménagères, tout venant, encombrants etc...) sont stockés dans une benne qui est transportée chez SECHE pour y être traitée en tout venant.

La société EVA travaille en collaboration avec l'association Génie et assure une prestation de tri des bennes déchets verts déposées dans les quartiers avant leur transport sur le site de traitement (prestation prévue dans le marché).

La collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS)

Triadis collecte gratuitement les huiles alimentaires.

Les batteries et les piles font également l'objet d'une collecte gratuite mais sont en plus rémunérées à la tonne (100,59 €/tonne au 1/10/2017, tarif révisé annuellement).

L'évolution des tonnages par type de DMS

(En tonnes)	Huiles vidange	Huiles alimentaires	Batteries	Piles	Bidons d'huile Emb. Souillés	Néons ampoules	Autres D.M.S.	Total
BONCHAMP	3,060	1,369	1,622	1,016	1,477	0,149	2,827	11,520
LAVAL	10,170	5,517	0,975	3,081	8,502	1,407	20,966	50,618
L'HUISSERIE	3,310	0,538	1,302	0,626	1,851	0,199	2,493	10,319
LOUVERNE	4,500	0,797	0,228	1,014	2,200	0,165	2,995	11,899
LOUVIGNE	3,600	0,723	0,064	0,577	1,398	0,163	1,733	8,258
MONTIGNE	3,220	0,301	0,179	1,481	0,678	0,101	0,561	6,521
St BERTHEVIN	6,210	1,478	1,928	0,402	2,866	0,452	9,130	22,466
TOTAL 2017	34,070	10,723	6,298	8,197	18,972	2,636	40,705	121,601
TOTAL 2016	32,940	8,318	8,376	8,042	18,005	3,151	31,961	110,793
Evolution 2017/2016	3,43%	28,91%	-24,81%	1,93%	5,37%	-16,34%	27,36%	9,76%



La composition de la catégorie autres DMS

Types de déchets	DMS standards	produits non identifiés	aérosols pleins	filtres à huile	radio-graphies	consommables	mercure	total
Tonnes	0,124	34,845	1,323	0,065	0,887	3,442	0,019	40,705

Définition des différents types de DMS :

- DMS standards : emballages pleins de peintures, colles, vernis et solvants,
- Emballages souillés : emballages vides ayant contenu des produits toxiques (ex. : pots de peinture)

La mise en place de la REP sur les DMS a fait fortement baisser les tonnages restants à la charge de la collectivité mais ceux-ci sont en hausse par rapport à l'année 2016 (9,76 %).

La collecte de l'amiante

La prestation « amiante » s'effectue désormais sous la forme d'un déstockage annuel sur la déchetterie de Laval, uniquement sur rendez-vous. Cette prestation est effectuée selon les règles de sécurité exigées par la réglementation. En 2017, l'opération a eu lieu en janvier.

(en tonnes)	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
AMIANTE	6,651	4,860	-26,93%

La collecte des Déchets Electriques Et Electroniques (DEEE)

Type de déchets	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
Ecrans	162,073	95,232	-41,24%
Petits Appareils Ménagers (PAM)	236,789	230,625	-2,60%
GEM Hors Froid	153,365	155,628	1,48%
GEM Froid	83,200	91,670	10,18%
Total	635,427	573,155	-9,80%

* GEM : Gros ElectroMénager

La collecte des caissons Emmaüs pour le réemploi

Laval Agglomération a fait l'acquisition de caissons Emmaüs pour le réemploi dans les déchetteries. Désormais les 7 déchetteries de l'agglomération sont équipées. Les tonnages collectés par l'association sont en progression.

(en tonnes)	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
Encombrants	92,631	106,569	15,05%



La collecte des meubles

Après Laval en 2014, St Berthevin en 2016, Eco-Mobilier a équipé les déchetteries de Bonchamp et L'Huisserie d'une benne « meubles » en mars 2017. L'éco-organisme prend en charge ces nouvelles bennes ce qui a permis la suppression des bennes encombrants à la charge de la collectivité.

(en tonnes)	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution
Meubles	704,760	1 030,280	46,19%

Récapitulatif des déchets collectés

La production de déchets de l'agglomération est de : 565 Kg/hab./an pour 95 675 habitants.

Pour mémoire en 2016 : 556 Kg/hab./an sur la base de 95 741 habitants.

TYPE DE DECHETS	TONNAGE 2016	TONNAGE 2017	EVOLUTION
ORDURES MENAGERES	18 627,300	18 352,160	-1,48%
C. sélective verre	2 986,596	3 075,480	2,98%
C. sélective multimatériaux	6 104,420	6 326,300	3,63%
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	9 091,016	9 401,780	3,42%
Bois	1 880,160	1 869,760	-0,55%
Déchets verts	9 966,210	9 507,860	-4,60%
Gravats	6 689,300	7 537,380	12,68%
Encombrant	409,100	0,000	-100,00%
Tout venant (dont dépôts sauvages)	3 412,160	3 829,440	12,23%
Cartons	516,200	572,060	10,82%
Ferrailles	845,100	878,880	4,00%
Refus déchets verts	0,000	23,180	
Benne Meubles	704,760	1 030,280	46,19%
Encombrants caissons réemploi Emmaus	92,631	106,569	15,05%
TOTAL COLLECTE AUTRES DECHETS	24 515,621	25 355,409	3,43%
COLLECTE DMS (Toxiques)	110,793	121,601	9,76%
COLLECTE ECO-DDS	67,512	66,746	-1,13%
DECHETS ELECTRONIQUES	635,427	573,155	-9,80%
AMIANTE	6,651	4,860	-26,93%
GRAVATS AMIANTES	9,280	0,000	-100,00%
ENCOMBRANTS EMMAUS	90,166	78,000	-13,49%
TEXTILES	95,123	104,915	10,29%
TOTAL DECHETS	53 248,889	54 058,626	1,52%

Ratios calculés avec la population municipale INSEE



Collecte des textiles

L'association "Le Relais" a implanté des conteneurs pour la collecte des TLC (textile, linge de maison, chaussures) sur plusieurs sites dans les communes de l'agglomération : parkings de supermarchés, déchetteries de Bonchamp, Laval, Louverné et Louvigné...

Chiffres 2017 :

- 269,710 tonnes
- dont 67,015 tonnes dans les déchetteries.

Les textiles sont destinés soit à la revente, soit à la transformation en panneaux d'isolation thermique et acoustique (le Métisse) soit au recyclage en chiffons.

Depuis l'automne 2012, la Croix Rouge met également à disposition des conteneurs pour la collecte des textiles dans certaines communes de Laval Agglomération et sur les déchetteries de St Berthevin, Entrammes, L'Huisserie et Montigné Le Brillant.

Chiffres 2017 :

- 76,812 tonnes
- dont 38 tonnes en déchetteries.

Collecte globale des textiles, chiffres 2017 :

- 346,522 tonnes de textiles
- dont 104,915 tonnes en déchetteries.

Cette collecte a augmenté car en 2016 elle était de 332 tonnes de textiles dont 95 tonnes en déchetteries.

Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers

Il existe plusieurs filières de traitement selon la nature des déchets :

- les déchets mis en décharge
- les gravats : enfouissement en classe 3
- le tout venant : enfouissement en classe 2
- les encombrants : triés par catégorie, la partie non recyclable est enfouie en classe 2
- l'amiante : enfouissement en classe 1
- les déchets éliminés par incinération
- les déchets toxiques (TRIADIS)
- les déchets recyclés
- l'huile de vidange (CHIMIREC) : régénération,
- la ferraille (PASSENAUD) : pour les fonderies et aciéries,
- le bois (SECHE) : utilisé pour l'aggloméré ,
- les déchets verts (Société E.V.A) : broyage et compostage,
- les cartons: (filière collecte sélective) : recyclés en papeteries
- les Déchets Electroniques (DEEE) : traitement assuré par l'Eco-organisme ECOLOGIC,
- les piles (TRIADIS/SCRELEC) : valorisation énergétique et recyclage,
- les cartouches d'imprimante (TRIADIS) : nettoyage, réemploi et valorisation matière ou énergétique,
- les huiles alimentaires (TRIADIS/ECOGRAS)
- les batteries (TRIADIS)

Parmi les déchets recyclés, le carton, la ferraille, les batteries et les piles sont revendus.



Reprises :

- légère augmentation du cours de la ferraille en 2017 :
 - 83 € la tonne en moyenne,
 - prix plancher de 70 €
 - pour mémoire, cours moyen 2016 de 80 €
- augmentation sensible du cours des cartons de déchetteries (catégorie 1.05) en 2017 :
 - 134 € la tonne en moyenne,
 - pour mémoire, cours moyen 2016 : 120 €.

Matériaux vendus	Tonnages 2016	Recettes H.T	Tonnages 2017	Recettes H.T
Ferraille	845,100	67 746,60	878,880	72 852,34
Carton déchetteries	515,431	62 066,28	556,023	74 468,49
Batteries	8,376	835,29	6,298	629,60
Piles	8,042	802,03	8,197	819,63
TOTAL	1 376,949	131 450,20	1 449,398	148 770,06

Le broyage des déchets verts

L'association d'insertion Génie a remporté le marché de broyage des déchets verts dans six déchetteries.

Ce marché d'insertion a été signé le 13 mars 2015, pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

61 prestations ont été réparties de mars à décembre (arrêt de juin à septembre) sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, Montigné, Louvigné, Louverné, L'Huisserie et Bonchamp.

Le broya est soit repris par l'administré, s'il le souhaite, soit conservé par Génie, soit remis dans les bennes de déchetteries.

La distribution de compost

Laval Agglomération a organisé deux distributions de compost en 2017 :

- le 11 mars sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, L'Huisserie et Louverné, avec la distribution de 78,480 tonnes de compost.
- le 7 octobre, s'est déroulée sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, Montigné et Bonchamp. avec la distribution de 81,760 tonnes.

En 2017, 160,240 tonnes de compost ont été distribuées contre 202 tonnes en 2016.

2.5. autres collectes

Collecte des cartons des commerçants

L'association ALTERNATRI assure la prestation de collecte des cartons des commerçants du centre ville de Laval, depuis octobre 2014, chaque matin dans le cadre d'un marché d'insertion.

L'association a également assuré la collecte des cartons du marché de Noël.



Chiffres 2017 :

- 302 collectes
- 166 tonnes de carton collectées, contre 162,632 tonnes en 2016.

La revente du carton est réalisée par ALTERNATRI.

Collecte des papiers de bureau

Depuis 2010, Laval Agglomération a confié à l'association ALTERNATRI la collecte et la valorisation des papiers de bureau et des cartons collectés sur les différents sites des services de la collectivité. Des tribox ont été installées dans tous les bureaux et auprès de tous les photocopieurs. Les agents vident leurs tribox dans de grands conteneurs plastiques qui sont collectés une fois par mois par les agents d'Alternatri.

Chiffres 2017 :

- 3,032 tonnes de papier et carton
- contre 7,220 tonnes en 2016, cette quantité importante s'explique notamment par le tri important réalisé pour les nombreux déménagements de service.

Collecte des pneus usés auprès des agriculteurs

Laval Agglomération, en partenariat avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture de la Mayenne a mis en place, une collecte et un traitement des pneus agricoles usagés.

En effet, de nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos mais dont ils n'ont plus l'utilité. Ces pneus ne rentrent pas dans la filière Aliapur, filière d'élimination gratuite.

L'opération de déstockage a eu lieu les 27,28 et 29 mars 2017. Elle a été financée par les exploitants eux mêmes, le Conseil Départemental et Laval Agglomération, les coûts étant optimisés grâce à une organisation à l'échelle départementale.

73 tonnes de pneus ont ainsi été collectées sur l'agglomération et emmenées à l'usage de broyage Lafarge de St Pierre La Cour.



3 - Indicateurs financiers

3.1. le fonctionnement du service

3.1.1. marchés en cours

N°	Libellé	Fournisseur	Date de mise en service	Durée	Coût total T.T.C. prévu	Coût annuel T.T.C 2017
Collecte sélective et Ordures Ménagères en apport volontaire						
329/2010	Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables	Maine Collecte Valorisation (VEOLIA)	01/04/2011	6 ans + avenant prolongation 9 mois	2 054 248,34 €	406 201,78 €
Collecte sélective des déchets recyclables						
316/2010	Collecte des multimatériaux en porte à porte	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/2011	6 ans + convention temporaire de 6 mois	2 744 564,04 €	933 149,53 €
295/2010	Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/2011	6 ans + convention temporaire de 6 mois	3 293 874,05 €	1 355 721 ,75 €
Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective						
14009bis-1	Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés	SECHE TRANSPORTS	01/10/2014	4 ans	2 315 161,20 €	522 559,76 €
14009bis-2	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/10/2014	4 ans	1 570 855,00 €	431 262,79 €
14009bis-3	Traitement des déchets verts	SARL EVA	01/10/2014	4 ans	607 662,00 €	160 996,63 €
14009A4 ter	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/2014	4 ans	253 000,00 €	78 265,70 €

3.1.2. les charges

Les chiffres suivants sont extraits du Compte Administratif 2017.

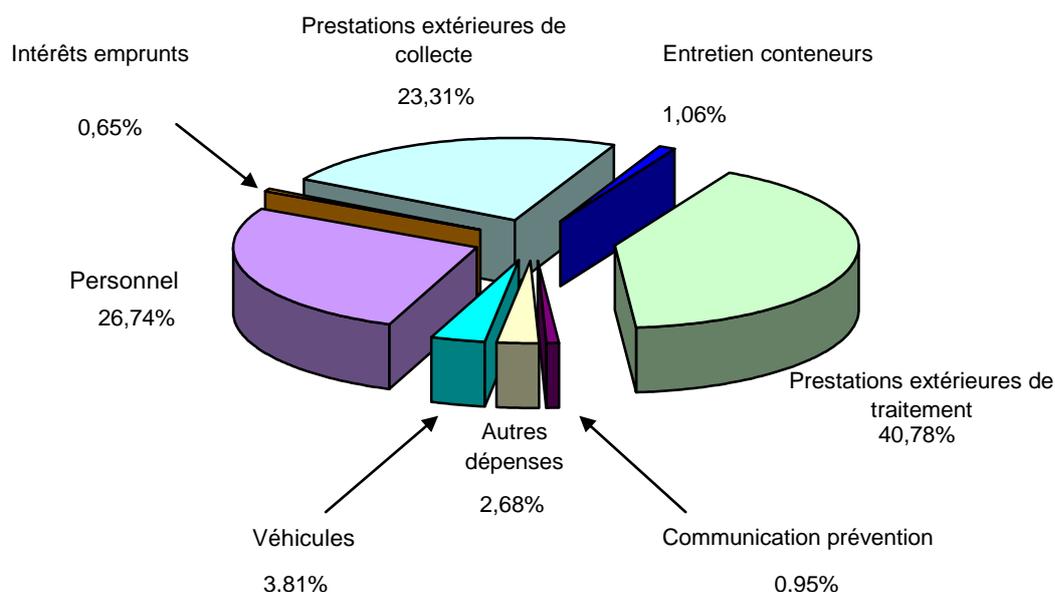
Le total des dépenses réelles de fonctionnement du service déchets s'élèvent à 8 533 667 €.

- 1 989 576 € : prestations de collecte des déchets,
- 3 480 355 € : prestations de traitement et de tri des déchets,
- 30 249 € : locaux rue P. Brou : loyer + charges + entretien,
- 22 552 € : frais divers déchetteries : prestations, fournitures, entretien, eau, téléphone, électricité, habillement, outillage...,
- 43 366 € : frais divers collecte OM (habillement, outillage, nettoyage tenues...),
- 167 097 € : entretien de véhicules : pièces, main d'oeuvre, contrôles technique...,
- 90 598 € : entretien des conteneurs OM et sélectifs : pièces, produits, étiquettes, nettoyage, transport, location espace clients...,
- 158 180 € : carburant,
- 64 971 € : communication, dont intervention GLEAM,



- 9 998 € : remboursement des dépenses des communes : entretien, gardiennage espaces tri et déchetteries des dépenses des communes : gardiennage entretien déchetteries, espaces-tri),
- 18 383 € : remboursement location locaux,
- 68 384 € : frais divers de gestion courante,
- 2 282 132 € : charges de personnel,
- 55 696 € : intérêts des emprunts,
- 22 194 € : subventions : Emmaüs, composteurs,
- 16 161 € : prévention des déchets (ex. PLPD),
- 13 776 € : études collecte OM et démarche pénibilité,

Répartition des dépenses de fonctionnement 2017



3.1.3. les recettes

Le total des recettes réelles de fonctionnement est de 9 293 942 €.

La TEOM :

- taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- la principale ressource du budget déchets
- s'élève à 6 814 059 € pour l'année 2017
- représente 73 % des recettes.

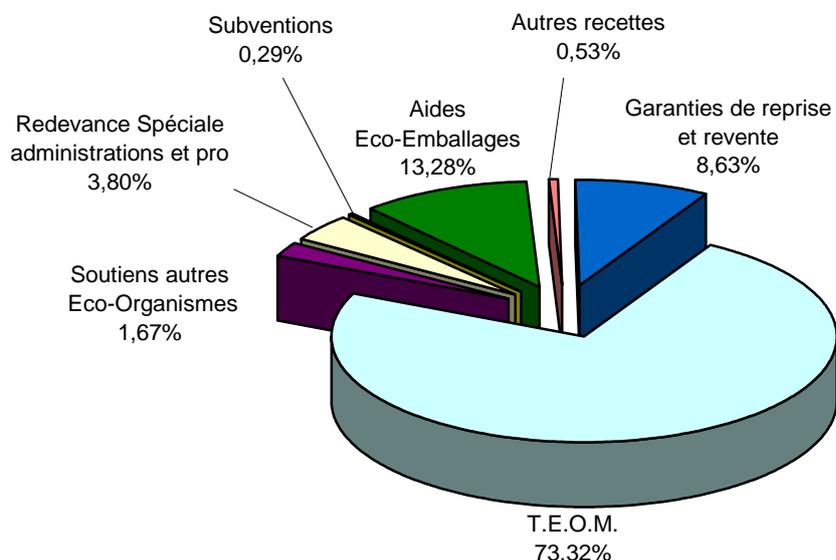
Les autres recettes :

- 372 576 € : la redevance spéciale et la redevance des professionnels en déchetteries
- 1 011 677 € : les aides Eco-Emballages,
- 802 245 € : les garanties de reprise verre, papier, carton, métaux, plastiques, la revente ferraille, cartons, batteries et piles des déchetteries,
- 211 120 € : les soutiens d'autres Eco-organismes : Eco-Folio pour le papier, OCAD3E pour les déchets électriques et électroniques, Eco-Mobilier pour les meubles et Eco-DDS pour les déchets toxiques,
- 49 210 € : d'autres recettes (redevance déchets de marchés, location de benne, cessions de conteneurs, remboursements divers (remboursement de salaires, ...), participation des agriculteurs pour l'opération pneus,



- 33 055 € : des subventions conseil départemental : Plan de Prévention des Déchets, collecte des pneus des agriculteurs, ADEME : campagne de communication sur l'extension des consignes de tri.

Répartition des recettes de fonctionnement 2017



3.1.4. éléments d'information sur la fiscalité

La TEOM et la redevance spéciale forment un ensemble couvrant les dépenses d'un service public à caractère administratif.

La quantité de déchets prise en charge est souvent importante.

La redevance spéciale évite un transfert de charges vers les ménages.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

- créée en 1926 afin de pourvoir aux dépenses des services d'enlèvement des ordures ménagères,
- sans rapport direct avec le service rendu,
- taxe fiscale,
- additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- obligatoire pour le contribuable, même s'il n'utilise pas le service,
- facultative : son institution est laissée à l'initiative du conseil de Laval Agglomération (article 1520 du code général des impôts).

Depuis la loi de finances rectificative pour 2015, une disposition étend le financement par la TEOM aux déchets assimilés. La TEOM devient donc la TEOMA.

En vertu des dispositions de l'article 1521 (II) du CGI, sont exonérés de droit de la TEOM :

- les usines,
- les locaux sans caractère industriel ou commercial loués par l'Etat,
- les départements,
- les communes
- les établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance et affectés à un service public.



Laval Agglomération exonère, de manière facultative et à la demande du propriétaire, certains locaux à usage industriel ou commercial qui ne remplissent pas les critères pour bénéficier de l'exonération de plein droit.

Cette exonération est laissée à la libre appréciation du Conseil Communautaire, sur délibération annuelle, révisable.

La liste des exonérés doit être affichée en place et lieu de l'adresse du conseil délibérant.

Pour être prise en compte par les services fiscaux, cette délibération doit intervenir avant le 15 octobre de l'année en cours pour s'appliquer l'année suivante (CGI art.1639 A bis).

Les demandes annuelles d'exonération doivent parvenir au collecte des déchets et déchetteries au plus tard le 15 septembre au plus tard.

La redevance spéciale (RS)

La redevance spéciale est associée à la TEOM.

Elle est payée par toute entreprise, y compris les commerçants et les artisans, ou par toute administration, localisée dans le périmètre de la collectivité, soit exonérée de la TEOM de plein droit ou sur initiative de la collectivité, soit assujettie à la TEOM. mais dont l'élimination des déchets représente une quantité importante.

Ces déchets ne nécessitent pas de dispositions particulières et sont éliminés dans le cadre du service public.

Depuis la loi de finances rectificative pour 2015, la redevance spéciale est devenue facultative pour les collectivités assujetties à la TEOMA.

Sur Laval Agglomération, seules les administrations sont concernées par cette mise en place depuis juillet 2004 :

- instauration de la RS par délibération du 22 novembre 2002,
- vote de la formule de calcul par délibération du 16 mai 2003,
- définition du coût du service 2004 : 25 juin 2004 (130 € la tonne)

Formule de calcul

La formule prend en compte :

- la quantité de déchets présentés (en bacs),
- la fréquence de passage à la semaine,
- le nombre de semaines dans l'année en fonction de l'activité,
- le prix à la tonne, le tout divisé par 1000 pour une estimation au litre.

Les formules retenues actuellement dans les collectivités territoriales ayant instaurées la redevance spéciale reprennent généralement ces 4 paramètres de calcul.

La collectivité a ajouté d'autres paramètres :

- un coefficient de remplissage de 90%. En effet, on peut estimer que les contenants ne sont pas toujours remplis à 100%,
- un coefficient de densité, défini sur une estimation moyenne de densité des déchets déposés dans le conteneur (0.13 = 130 g/litre de déchets).

Quantité x fréquence x semaines x 0.13 x 0.9 x prix à la tonne

1000



Montant de la redevance 2017

La formule de calcul de la redevance prend en compte le coût du service composé d'une partie collecte et de la partie " traitement".

Prix (P) à la tonne = Collecte © + traitement (T)

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le traitement est géré par le conseil départemental qui informe chaque année Laval Agglomération du montant du coût facturé à la tonne.

Le prix de traitement 2017 est de : 81,35 € TTC (73,95 € HT avec TVA à 10%).

La collecte est assurée entièrement par la régie.

Le montant de la redevance spéciale n'a pas évolué en 2017.

Le prix HT/tonne 2017 est donc de 161,53 € HT, soit : 177,68 € TTC.

Synthèse des dépenses et recettes de fonctionnement, compte administratif 2017

DEPENSES	2017
Prestations de service	5 469 931
Personnel	2 282 132
Véhicules	325 277
Intérêts emprunts	55 696
Communication prévention	81 132
Autres dépenses	228 901
Entretien conteneurs	90 598
Total	8 533 667

RECETTES	2017
T.E.O.M	6 814 059
Redevance spéciale et pro	372 576
Aides Eco-Emballages	1 011 677
Garanties de reprise	802 245
Soutien Eco-organismes	211 120
Subventions	33 055
Autres recettes	49 210
Total	9 293 942

3.2. les investissements

Les principales dépenses :

- 234 285 € : remboursement du capital de la dette
- 1 274 403 € : conteneurs enterrés OM et collecte sélective : acquisitions travaux et panneaux
- 42 511 € : acquisitions de bacs OM et collecte sélective
- 19 451 € : véhicule pôle technique et grosses réparations sur bennes à ordures ménagères,
- 14 176 € : acquisitions diverses : matériel informatique, outillage OM, panneaux déchetteries,
- 54 051 € : travaux divers : bâtiments, vidéo protection en déchetteries.

Le montant des investissements 2017 s'est élevé à 1 638 877 €.



3.3. les coûts

Les chiffres suivants correspondent aux prestations effectivement réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2017.

3.3.1. les prestations

La collecte sélective et le tri sont assurés par des prestataires privés.

Les nouveaux marchés de collecte en porte à porte et de tri sont entrés en vigueur au 1^{er} octobre 2017, celui pour la collecte en apport volontaire débute au 1^{er} janvier 2018.

Le traitement des refus de tri est désormais gratuit.

Les rues étroites de Laval sont collectées en régie depuis cette même date et la collecte est déposée au quai de transfert où l'entreprise Séché a installé une benne à fonds mouvants. Cette benne est collectée 2 fois par mois selon un tarif fixé par avenant au marché de collecte en porte à porte.

Les prix appliqués sont des prix à la tonne

Prestations au 01/10/2017	VERRE (€ H.T./T)	MULTIMATERIAUX (€ H.T./T)	
	Prix aériens/enterrés	Prix aériens/enterrés	Prix porte à porte
Collecte	27,46	76,56	179,00
Tri	3,50	188,00	188,00
TOTAL	30,96	264,56	367,00

Tarif transport benne FMA : 175 € H.T./la rotation.

Le coût des prestations de collecte sélective s'élève à 2 510 323 € pour 9 402 tonnes de déchets collectées en 2017.

Pour mémoire le coût était de 2 272 403 € pour 9 091 tonnes de déchets collectées en 2016.

Les livraisons de matériaux chez les repreneurs ont généré les recettes ci-dessous (recettes réellement perçues au titre de 2017 hors ferraille et batteries) :

Matériaux livrés	Tonnages 2016	Recettes H.T	Tonnages 2017	Recettes H.T
Verre	2 986,600	69 617,65	3 119,520	73 308,72
Papier	2 923,800	313 809,58	2 410,250	255 043,02
Carton	1 365,574	151 241,56	1 397,747	168 330,29
Carton déchetteries	515,431	62 066,28	556,023	74 468,49
Gros de Magasin	172,200	15 462,88	176,040	17 976,30
Acier	291,010	22 924,69	235,640	23 184,88
Aluminium	28,487	9 899,78	25,336	8 908,44
Plastiques	524,850	98 945,66	689,960	93 307,75
Briques alimentaires	104,660	0	134,980	0
TOTAL	8 912,612	743 968,08	8 745,496	714 527,88



A ces recettes s'ajoutent :

- le soutien "Eco-Folio" sur les imprimés non sollicités
- les soutiens versés par Eco-Emballages : les soutiens du barème E auquel s'ajoute le SDD (Soutien au Développement Durable) lié à l'étude des coûts et performances de l'année précédente et versé en fonction des cibles atteintes par la collectivité par rapport à des valeurs de référence nationales.

Pour l'année 2017, Eco-Emballages a versé 4 acomptes au titre des soutiens du barème E pour un montant de 1 111 500 €.

Le liquidatif sera payé sur l'exercice 2018 : il a été estimé à 1 318 582 €.

Pour mémoire, le soutien Eco-Emballages 2016 a représenté la somme de 1 312 850 €.

Eco Emballages a également versé :

- en 2017 : 18 427 € au titre du soutien SDD 2015 pour l'obtention de 4 cibles sur les 9 cibles existantes (1 cible économique, 2 cibles sociales et 1 cible environnementale (4% de bonification),
- au printemps 2018 : 25 933 € pour le SDD 2016 (5 cibles atteintes, 4% de bonification).

Total des recettes de collecte sélective : 2 203 886,37 €

Soutien Eco-Emballages (estimation 2017) :	1 318 582,00 €
Garanties de reprise	714 528,00 €
Soutien SDD 2015	18 427,00 €
Soutien Eco-Folio 2016 (ajustement, soutien total 2016 : 152 349,37 €)	37 349,37 €
Soutien Eco-Folio 2017 (estimation, calculé et perçu fin 2018)	115 000,00 €

Collecte et traitement des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères en porte à porte est effectuée par la régie de Laval Agglomération.

La collecte des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

Les coûts liés aux ordures ménagères :

- prestation de collecte en conteneurs enterrés : 181 742 € TTC, soit 50,02 € TTC la tonne
- traitement : 1 492 948 € TTC, soit 81,35 € TTC la tonne.

La collecte des déchetteries et les collectes ponctuelles

Les prestations en déchetteries et pour les collectes dans les quartiers et les communes sont assurées par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.

Prestations	Coût 2017 TTC
Collecte et transport	522 559,76 €
Traitement	431 262,79 €
Traitement déchets verts	160 996,63 €
Collecte et traitement déchets toxiques et amiante	78 265,70 €
Collecte et Traitement des huiles usagées en déchetteries	3 372,93 €
Coût total 2017	1 196 457,81 €



Laval Agglomération perçoit des aides d'éco-organismes et des recettes de vente de matériaux issus des déchetteries.

A ces recettes s'ajoute le montant de la redevance des professionnels qui utilisent les déchetteries.

Recettes 2017 :

Aide Eco-mobilier	59 723,71 €
Aide Eco-DDS 2015	3 589,61 €
Aide OCAD3E	44 771,41 €
Ventes sans cartons *	74 301,57 €
Redevance professionnels	21 969,19 €
TOTAL	204 355,49 €

* Les recettes des cartons de déchetteries sont incluses dans les recettes de collecte sélective (74 468,49 €).

3.3.2. éléments comptacoûts

Extraits de la base SINOE de l'ADEME

Les coûts aidés

Le coût aidé est le coût global, y compris frais de structure, restant à charge après déduction des recettes industrielles (ventes), des soutiens des sociétés agréées (Eco-Emballages, Eco-Folio) et des aides (subventions de fonctionnement).

Coût aidé €HT	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2015	3 802 768	172 327	1 152 369	1 465 492	36 589	132 842	21 848	6 784 238
2016	3 773 457	239 395	752 719	1 528 271	53 460	150 343	20 661	6 518 309
2017	3 822 430	237 997	969 956	1 522 111	47 310	141 478	21 163	6 762 444
Evolution 2017/2015	0,52%	38,11%	-15,83%	3,86%	29,30%	6,50%	-3,13%	-0,32%

Coût aidé €HT/Tonne	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2015	200,55	59,26	189,80	100,21	236,29	66,56	158,62	151,26
2016	202,58	80,16	123,31	94,56	182,07	66,93	64,12	139,45
2017	208,28	77,39	153,32	93,43	195,58	65,69	93,28	144,91
Evolution 2017/2015	3,85%	30,59%	-19,22%	-6,77%	-17,23%	-1,31%	-41,19%	-4,20%

Coût aidé €HT/habitant	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2015	39,70	1,80	12,03	15,30	0,38	2,39	0,41	70,83
2016	39,41	2,50	7,86	15,96	0,56	2,72	0,39	68,08
2017	39,95	2,49	10,14	15,91	0,49	2,57	0,40	70,69
Evolution 2017/2015	0,63%	38,33%	-15,71%	3,99%	28,95%	7,53%	-2,44%	-0,20%



Les coûts complets par étape technique

Année 2017 Montants en euro HT Population adhérente : 95675 hab.		Flux de déchets							Total
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	
						Cartons			
Etapas Techniques	Prévention	16 163	---	---	92 745	9 006	34 256	---	152 171
	Pré-collecte	495 938	174 947	435 619	---	---	---	---	1 106 504
	Collecte	1 771 583	83 906	965 310	547 157	32 846	71 000	3 269	3 475 069
	Transfert/Transport	---	9 919	---	487 922	---	---	---	497 841
	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	498 292	5 545	---	---	503 837
	Tri et conditionnement	---	---	1 222 555	---	---	---	---	1 222 555
	Compostage	---	---	---	---	---	30 190	---	30 190
	Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	16 540	16 540
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	73 951	---	---	---	73 951
[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	1 357 142	---	---	---	---	---	---	1 357 142	
TOTAL charges Techniques		3 640 826	268 773	2 623 484	1 700 067	47 398	135 446	19 809	8 435 802

Année 2017 Montants en euro HT / tonne Population adhérente : 95675 hab.		Flux de déchets							Coût par étape
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	
						Cartons			
Etapas Techniques	Prévention	0,88	---	---	5,69	37,23	15,90	---	4,11
	Pré-collecte	27,02	56,88	68,86	---	---	---	---	39,87
	Collecte	96,53	27,28	152,59	33,59	135,79	32,96	14,41	74,46
	Transfert/Transport	---	3,23	---	29,95	---	---	---	25,71
	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	30,59	22,93	---	---	30,47
	Tri et conditionnement	---	---	193,25	---	---	---	---	193,25
	Compostage	---	---	---	---	---	14,02	---	14,02
	Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	72,90	72,90
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	4,54	---	---	---	4,54
[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	73,95	---	---	---	---	---	---	73,95	
TOTAL charges Techniques		198,38	87,39	414,70	104,36	195,95	62,88	87,31	



Année 2017 Montants en euro HT /habitant Population adhérente : 95675 hab.		Flux de déchets							Coût par étape
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	
						Cartons			
Etapas Techniques	Prévention	0,17	---	---	0,97	0,09	0,62	---	1,59
	Pré-collecte	5,18	1,83	4,55	---	---	---	---	11,57
	Collecte	18,52	0,88	10,09	5,72	0,34	1,29	0,06	36,32
	Transfert/Transport	---	0,10	---	5,10	---	---	---	5,20
	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	5,21	0,06	---	---	5,27
	Tri et conditionnement	---	---	12,78	---	---	---	---	12,78
	Compostage	---	---	---	---	---	0,55	---	0,55
	Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	0,32	0,32
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	0,77	---	---	---	0,77
[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	14,18	---	---	---	---	---	---	14,18	
TOTAL charges Techniques		38,05	2,81	27,42	17,77	0,49	2,46	0,38	



4 - Annexes

4.1. le cadre législatif et les délibérations

La loi Barnier (n° 95-101 du 02/02/95) relative au renforcement de la protection de l'environnement a mis l'accent sur la transparence et l'information des usagers sur le service de collecte des déchets ménagers.

Dans cet objectif, chaque Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit présenter au Conseil Communautaire dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et le mettre à la disposition du public.

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimal de ce rapport. En annexe de ce décret, sont définis les indicateurs techniques et financiers (annexe 1).

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 apporte des précisions et des compléments à ce contenu.

Délibérations et événements marquants de l'année 2017

- la collecte et le traitement des ordures ménagères :
 - apport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers, année 2016 : délibération n°100/2017 du 18 septembre 2017,
 - plan de prévention des déchets, demande de subvention au Conseil Départemental, année 2017 : délibération n°100/2017 du 10 avril 2017,
- la collecte sélective :
 - avenant n°2 au contrat de reprise des matériaux par Séché : délibération n°078/2017 du 6 mars 2017,
 - avenant n°3 au marché n°329/2010, collecte en point d'apport volontaire des déchets recyclables de la communauté d'agglomération de Laval : délibération n° 76/2017 du 6 mars 2017,
 - création d'un groupement de commandes entre la communauté d'agglomération de Laval et la communauté de communes du pays de Loiron pour la collecte et le tri des déchets : délibération n°103/2017 du 10 avril 2017.
 - convention temporaire d'exploitation, tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables de la communauté d'agglomération de Laval : délibération n°102/2017 du 10 avril 2017,
 - convention temporaire d'exploitatio, collecte des multi-matériaux en porte à porte : délibération n°101/2017 du 10 avril 2017,
 - avenant à la convention d'adhésion "Eco Folio" relative à la collecte et au traitement des déchets papiers prolongation pour 2017 : délibération n°061/2017 du 19 juin 2017,
 - adhésion au contrat pour l'action et la performance (CAP 2022), barème F Citéo/Eco-Emballages : délibération n°211/2017 du 27 novembre 2017,
 - adhésion au contrat relatif à la collecte et au traitement des déchets papiers Citéo/Eco-Folio –Délibération n°212/2017 du 27 novembre 2017,
- la collecte en déchetteries et par caissons ponctuels pour les déchets verts et les encombrants :
 - attribution du marché "collecte et traitement des huiles usagées en déchetteries", marché n°2016G119 : décision n°009/2017 du 10 janvier 2017,
- les conteneurs enterrés :
 - achat d'un caisson de lavage pour conteneurs enterrés : délibération n°171/2017 du 4 septembre 2017,
 - convention relative à l'aménagement de conteneurs enterrés dans l'emprise de la RD131 sur la commune de saint jean –sur-Mayenne - Délibération n° 099/2017 du 18 septembre 2017,



- les taxes et redevances :
 - taxe d'enlèvement des ordures ménagères, exonération des locaux industriels et commerciaux, Communauté d'Agglomération de Laval, année 2018 : délibération n°098/2017 du 18 septembre 2017,
 - taxe d'enlèvement des ordures ménagères, vote du taux 2018 : délibération n° 156/2017 du 11 décembre 2017,
 - redevance spéciale, montant 2018 et formule de calcul : délibération n°169/2017 du 11 décembre 2017.

4.2. la communication et les actions de prévention

23 distributions de courrier d'information pour les conteneurs enterrés

Communes	dates	Habitations	Nb de foyer
St Germain le Fouilloux	5/01/2017	Pavillons+maison de bourg	52
St Jean sur Mayenne la Boistardière, rue Courcelle et RD131	10/01/2017	maisons de bourg+pavillons	350
Laval rue Saget	26/01/2017	immeubles + pavillons + maisons de bourg	300
St Jean sur Mayenne La Boistardière	20/02/2017	Pavillons	70
St Jean sur Mayenne rue Maurice Courcelle et RD131	21/02/2017	Maisons de bourg + pavillons	280
Laval Adolphe Beck annulation travaux	22/02/2017	HLM + maisons de ville	145
L'Huisserie Lot de L'orée du bois	23/02/2017	pavillons	135
Laval rue Marc Dupré	16/03/2017	immeubles	120
Entrammes Lot le grand chemin rue du vignot	17/03/2017	pavillons	46
Entrammes lot de l'orée du Bois(mise en service)	3/04/2017	pavillons	135
Entrammes lot de l'orée du Bois(rectificatif)	14/04/2017	pavillons	135
St Jean sur Mayenne	5/04/2017	maisons de bourg + pavillons	200
L'Huisserie L'orée du bois	18/04/2017	pavillons	135
Entrammes rue du vignot	27/04/2017	pavillons	35
St Jean sur Mayenne	15/05/2017	pavillons + maisons de bourg	200
Laval rue Félicité de Lamennais	19/05/2017	pavillons	17
Entrammes lot le grand chemin	29/06/2017	pavillons	11
Laval les Fourches	4/09/2017	immeubles	190
L'Huisserie	25/09/2017	pavillons	116
Laval les Fourches	2/10/2017	immeubles	190
Changé rue Matéi	21/10/2017	pavillons maisons de bourg+ immeuble	87
		total	2949



17 actions de porte à porte pour la sensibilisation à l'usage des conteneurs enterrés

communes	dates	personnes rencontrées	nombre de foyer	communication
L'Huisserie rue des lilas allée de la forêt rue de la hamardière lot Ste Croix	3/01/2017 13/14/042017 27/07/2017 9/10/2017	61 68 90 30	165 135 187 116	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
St Germain le Fouilloux place des tilleuls	11/01/2017	27	52	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
St Jean sur Mayenne rue Maurice Courcelle et la Boistardièr RD 131	2/03/2017 23/05/2017	54 120	135 200	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
Entrammes rue du vignot le grand chemin	2/05/2017 6/07/2017	18 7	32 11	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
Soulgé sur Ovette Lot de la closerie	20/08/2017	6	6	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
Changé rue Matéi rue Matéi	30/11/2017 22/12/2017	33 5	75 12	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
Parné sur Roc lot la longeraie	7/12/2017	9	15	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
Laval rue Saget et Beauvais rue Marc Dupré le Bourny les Fourches	2/3/02/2017 16/03/2017 29/05/2017 11/10/2017	99 48 10 66	227 113 17 179	dernières collectes sensibilisation aux fonctionnements des conteneurs enterrés
	total	751 personnes de rencontrées	1 677 foyers démarchés	



50 animations scolaires 2017

Commune	organisme demandeur	nombre d'interventions	classes	objectif
St Berthevin	Ecole primaire la Forêt	6 séances	CP et CE1	sensibiliser au tri des déchets
Laval	collège st Jean Baptiste de la Salle	5 séances	6 ième	projet sciences et technologie
Laval	Ecole primaire de Thévalles	4 séances	CE1 et CE2	sensibiliser au tri des déchets
Louvern�	Ecole maternelle Jean de la Fontaine	12 s�ances	petite section et grande section maternelle	sensibilisation au tri des d�chets – mise en place du tri du papier
Laval	�cole primaire Marcel Pagnol	8 s�ances	CM1 et CM2	projet sur le d�veloppement durable
Laval	�cole primaire Jule Vernes	2 s�ances	CM1	pr�paration exposciences
Laval	�cole primaire Ste Marie	4 s�ances	ce2 et cm2	sensibiliser au tri des d�chets
St Germain le Fouilloux	�cole primaire Sacr� Coeur	9 s�ances	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	programme en sciences et mise en place du tri

134 animations sur les temps d'activit s p riscolaires

DATES	LIEU	TAP	PRODUCTION FIN DE PROJET
De janvier � avril	Plan�te couleur Louvern�	La gestion d'une collecte et la consommation	Fabrication de poubelles jaunes customis�es avec les nouvelles consignes de tri
De janvier � f�vrier	Ch�lons du Maine	Gaspillage alimentaire compostage	Elaboration d'une fresque sur le compost
De mars � avril	Forc�	La consommation	R�alisation sur outil de communication Laval Agglom�ration
D'avril � juillet	La Senelle Laval	La gestion d'une collecte Sensibilisation au tri	Feuilles de papiers recycl�s
De Juin � Juillet	Montign� le brillant	Sensibilisation au tri Compostage	Accompagnement pour l'utilisation du composteur collectif
De septembre � novembre	Saint-Berthevin	La gestion d'une collecte sensibilisation au tri compostage gaspillage alimentaire	Customisation poubelle de tri et accompagnement sur le tri pour le forum de la pr�vention du 24 novembre 2017
De novembre � d�cembre	Chang�	Sensibilisation au tri compostage	Customisation de poubelle de tri pour le self du restaurant scolaire
134 interventions		2 748 enfants 22 animateurs	



Participation ou organisation du service prévention et valorisation des déchets

2017	Laval	ESPAC ECO	Accompagnement des animateurs sur les thématiques déchets
12 janvier	Laval	La croisée	Sensibilisation à l'environnement
11 février	Laval	Les archives	Animation compostage collectif
15 février	Laval	USL	Centre de loisirs sensibilisation au tri
5 mars	Laval	USL	Accompagnement des bénévoles
11 mars	Laval Agglomération	déchetteries	Distribution de compost
19 mars	Laval	Ekiden	Marathon accompagnement des bénévoles
30 et 31 mars	Laval	Coubertin	Récupération du compost
10 et 11 avril	Louverné	Planète couleurs	Centre de loisirs planète couleurs <i>thème ratatouille</i>
14 Avril	Laval	cimetière Vaufleury	Sensibilisation tri sélectif
22 Avril	L'Huisserie	Les Lauriers	Animation compostage collectif
28 Avril	Changé	visite entreprise séché	Accompagnement les personnes relais pour suivi de formation
7 mai	Changé	Changé O Jardin	Le jardinage
13 mai	Laval "Avesnières"	fête du printemps	Sensibilisation
13 mai	Laval "le Bourny"	Marché aux plantes	Le jardinage
16 mai	Laval	Maison de quartier des pommeraies	Sensibilisation dépôt sauvage
24 mai	Laval	Maison de quartier des Fourches	Maison de quartier des fourches <i>Stop ici ce n'est pas la déchetterie c'est mon espace de vie</i>
31 mai	Laval	Maison de quartier des Saint Nicolas	Maison de quartier Saint Nicolas <i>Stop ici ce n'est pas la déchetterie c'est mon espace de vie et une sensibilisation gaspillage alimentaire</i>
24 et 31 mai	Laval	inauguration et animation jardin de la Perrine	Animation Nature avec le CPIE
31 mai	Changé	centre de tri	Tous publics Laval agglomération
31 mai	Laval	CIN	La nature a sa place en ville
31 mai	Argentré	composteur collectif	Distribution du compost
2 Juin	L'Huisserie	bois de L'Huisserie	Pique nique zéro déchet
10 juin	Laval	fête du jeu	Information sur le service valorisation
10 et 11 juin	Laval	rendez-vous au jardin	Information compostage
24 juin	Louverné	déchetterie	Partenariat avec Emmaüs
8 juillet	Laval	déchetterie	Partenariat avec Emmaüs
17 septembre	Entrammes	Aéroshow"meetig aériens	Information tri
octobre 2017 à juin 2018	Changé, Louverné, Nuillé-sur-Vicoin		Uni-Cités (gaspillage alimentaire)
5 octobre	Laval		Student week (laval accueil ses étudiants)
7 octobre	Laval Agglomération	déchetteries	Distribution compost



2017	Laval	ESPACE ECO	Accompagnement des animateurs sur les thématiques déchets
octobre	Laval	cimetière Vaufleury	Sensibilisation aux déchets
15 octobre	Changé	changé O jardin	Information compostage
23 octobre	Saint-Berthevin	MFR	Sensibilisation au tri en milieu professionnel
18 au 25 novembre	Laval Agglomération	spectacle Ratatouille Rhapsody	Sensibilisation au x déchets
23 novembre	Laval	IUT	Gestion des déchets
24 novembre	Saint-Berthevin	maison des associations	Forum de la prévention
25 novembre	Laval	jardins au naturel	Information
25 novembre	Laval	disco soupe	Gaspillage alimentaire
25 novembre	Laval	conférence	Economie circulaire



LAVAL AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES URBAINS ET DES INFRASTRUCTURES

Siège : 1 place du Général Ferrié
CS 60809 – 53008 LAVAL CEDEX
Tél : 02 53 74 11 00 // Fax : 02 53 74 11 19
dechets@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr

